

Fiche de données de sécurité Isorb 25

Page : 1/9
(30329543/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identification du produit utilisé sur l'étiquette

Isorb 25

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée* : absorbant

Domaine d'utilisation : industrie chimique

*L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de données de sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou en référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Société

BASF Canada inc.
100 Milverton Drive
Mississauga (Ontario) L5R 4H1

Téléphone : +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC (frais viré) : 613 996-6666
Ligne directe : 800 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Famille chimique : oxydes métalliques, silicates
Synonyme : attapulgite Clay

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les produits dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les critères du GHS.

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les produits dangereux (SOR/2015/17)

Numéro CAS	Produits %	Dénomination chimique
14808-06-7	>=0,3 - <10,0 %	Quartz (SiO ₂)

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales :

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé :

En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières : apport d'air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau :

Retirer les vêtements souillés. Laver à fond avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé :

Rincer la bouche et ensuite boire 200 – 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Secours médical.

Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes : les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir la rubrique 2 et/ou la rubrique 11).

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement : traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales, aucun antidote spécifique connu).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre indiqués pour des raisons de sécurité : dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie : vapeurs nocives.

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et le groupe de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie : porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations :

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillées/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Éviter le dégagement de poussières.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire.

Protection contre l'incendie et explosion : pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage : Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Stabilité de stockage : le contenu est stable à la température ambiante.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Quartz (SiO ₂)	OSHA	VME 0,1 mg/m ³ Poussière alvéolaire; VME 2,4 des millions de particules par pied cube d'air inhalable. La limite d'exposition est calculée à partir de l'équation 250 (%SiO ₂ +5), en utilisant une valeur de 100 % de SiO ₂ . Les faibles pourcentages de SiO ₂ conduiront à des limites d'exposition plus élevées. VME 0,1 mg/m ³ Inhalable : La limite d'exposition est calculée à partir de l'équation, 10 mg/m ³ (%SiO ₂ +2), en utilisant une valeur de 100 % de SiO ₂ . Les faibles pourcentages de SiO ₂ conduiront à des limites d'exposition plus élevées. CTR 0,05 mg/m ³ Poussière alvéolaire; VME 0,05 mg/m ³ . (Poussière alvéolaire); OSHA Action level 0,025 mg/m ³ . (Poussière alvéolaire).
	ACGIH	VME 0,025 mg/m ³ Fraction respirable.

Conception d'installations techniques :

Créer une aspiration locale pour contrôler la poussière.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire :

Lorsque les travailleurs sont soumis à une exposition à la poussière supérieure au seuil d'exposition occupationnel, ils doivent utiliser les respirateurs homologués appropriés. Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains :

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection :

Vêtements et chaussures de travail standards.

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p. ex. : protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre des produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique :	poudre
Odeur :	inodore
Seuil olfactif :	non déterminé
Couleur :	havane
Valeur du pH :	env. 8 – 9,5 (en suspension aqueuse)
Point de fusion :	>1 000 °C
Point d'ébullition :	non déterminé
Point d'éclair :	non inflammable
Inflammabilité :	non déterminée
Limite inférieure d'explosivité :	l'étude n'est pas nécessaire
Limite supérieure d'explosivité :	l'étude n'est pas nécessaire
Auto-inflammation :	l'étude n'est pas nécessaire
Pression de vapeur :	non applicable
Densité :	env. 1,8 – 2 g/cm ³ (20 °C)
Densité relative :	1
Densité apparente :	304 – 737 kg/m ³
Densité de vapeur :	le produit est un solide non volatil
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) :	sans objet
Température d'auto-inflammation :	non auto-inflammable
Décomposition thermique :	non déterminée
Viscosité dynamique :	l'étude n'est pas nécessaire
Taille d'une particule :	pas de données disponibles
Solubilité dans l'eau :	(20 °C) insoluble
Miscibilité avec l'eau :	(20 °C) non soluble
Solubilité (quantitative) :	(20 °C) insoluble
Vitesse d'évaporation :	le produit est un solide non volatil

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux : pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes : non comburant.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Le produit est chimiquement stable.

Conditions à éviter

Prudence : Les produits d'attapulgite calcinée sont vendus à 1 % - 9 % de surface libre humide selon la classe. En contact avec la térébenthine, l'huile végétale et autres composés organiques non saturés, il peut y avoir production de chaleur lorsque l'attapulgite est à des niveaux exceptionnellement bas de surface libre humide. Éviter la formation de poussières. Éviter le dépôt de poussières. Voir la rubrique 7 de la FDS – Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

Huiles végétales, composés organiques insaturés.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun produits de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique : non déterminée.

11. Informations toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Évaluation de la toxicité aiguë : Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Par voie orale

Type de valeur : DL50 (non déterminée).

Fiche de données de sécurité Isorb 25

Page : 6/9
(30329543/SDS_GEN_CA/FR)

Inhalation

Type de valeur : DL50 (non déterminée).

Par voie cutanée

Type de valeur : DL50 (non déterminée).

Évaluation des autres effets aigus

Évaluation simple de la Toxicité spécifique pour certain Organes Cibles (STOT) : Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée à la suite d'une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation/Corrosion

Évaluation de l'effet irritant : aucune irritation envisagée si utilisé aux fins prévues et manipulé de façon appropriée. Tout contact avec les yeux ou la peau peut provoquer une irritation mécanique.

Peau

Espèce : lapin

Résultat : non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Oeil

Espèce : lapin

Résultat : non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Sensibilisation

Évaluation de l'effet sensibilisant : n'a pas d'action sensibilisante.

Pas de données disponibles.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendue.

Toxicité/Effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Évaluation de la toxicité après administration répétée : NIOSH a étudié les effets de l'exposition à l'attapulgite, qui contient de la silice cristalline, sur les fonctions pulmonaires et a déterminé qu'il n'y a aucune indication significative de morbidité respiratoire.

Fiche de données de sécurité

Isorb 25

Page : 7/9
(30329543/SDS_GEN_CA/FR)

Toxicité génétique

Évaluation du caractère mutagène : en se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

Cancérogénicité

Évaluation du caractère cancérogène : Par administration à fortes doses, la substance a eu un effet cancérogène dans les essais sur les animaux. Sur la base du mécanisme d'action, un potentiel cancérogène n'est pas attendu après exposition à des doses faibles. Lors d'études sur les animaux au cours desquelles la substance était donnée par inhalation à hautes concentrations, un effet cancérogène a été observé. Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérogène.

Données relatives au : Quartz (SiO₂)

Évaluation du caractère cancérogène : Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérogène. Lors d'études à long terme sur les animaux durant lesquelles la substance était administrée par inhalation à doses élevées, un effet cancérogène a été observé. La substance et ses composants sous forme de poussières inhalables/aérosols ont été classés en catégorie 1 des substances cancérogènes par la Commission MAK (Substances qui provoquent le cancer chez l'homme). L'effet cancérogène ne peut être exclu en toute sécurité. L'inhalation répétée de la fraction alvéolaire de poussières fines peut entraîner des séquelles à la substance dans le Groupe 1 cancérogène humain (connu).

Substance classifiée en tant que cancérogène par la NTP.

Toxicité pour la reproduction

Évaluation de la toxicité pour la reproduction : Les données disponibles pour évaluer correctement l'effet de la substance sur la reproduction ne sont pas suffisantes.

Tératogénicité

Évaluation du caractère tératogène : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour effectuer une évaluation de l'effet de la substance sur la toxicité pour le développement.

Autres informations

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en œuvre. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Symptômes de l'exposition

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir rubrique 2 et/ou à la rubrique 11).

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique :

Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h), Poissons (autre(s)), non déterminé

Invertébrés aquatiques

CL50 (48 h), daphnies (autre(s)), non déterminé

Plantes aquatiques

CE50 (72 h), algues (autre(s)), non déterminé

Effets chroniques sur poissons

Pas de données disponibles.

Effets chroniques invertébrés aquatiques

Pas de données disponibles.

Microorganismes/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Autre(s).

Bactérie/CE50 (0,5 h) : non déterminé

Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité :

Pas de données disponibles pour la préparation. Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit :

Jeter dans une installation agréée. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. La personne qui génère les déchets doit elle-même déterminer si un déchet particulier est dangereux selon la RCRA.

Fiche de données de sécurité

Isorb 25

Page : 9/9
(30329543/SDS_GEN_CA/FR)

Élimination des emballages :

Jeter dans une installation agréée. Les conteneurs ou les toiles d'emballage vides peuvent conserver des résidus de produit. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime

IMDG

Sea Transport

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport aérien

IATA/CIAO

Air Transport

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations relatives à la réglementation

Règlements fédéraux

Statut d'enregistrement :

Produit chimique DSL, CA Non bloqué/listé

Code de danger NFPA :

Santé : 1 Feu : 0 Réactivité : 0 Spécial :

16. Autres informations

FDS rédigée par :

BASF

FDS rédigée le : 2019/03/15

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation à l'adresse indiquée à la rubrique 1.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ